

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 75-2025-09-04-00002
FIXANT LA LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDATS
POUR LE PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DU 21 SEPTEMBRE 2025

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris,
Grand officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code électoral, et notamment l'article R.101 ;

Vu le décret n° 2025-769 du 5 août 2025 portant convocation des électeurs pour l'élection d'un député à l'Assemblée nationale (2e circonscription de Paris) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2025-08-13-00001 du 13 août 2025 fixant les dates et lieux de dépôt des déclarations de candidatures ;

Vu les récépissés définitifs d'enregistrement des candidatures délivrés aux candidats ou à leurs remplaçants ;

Vu le tirage au sort effectué le vendredi 29 août 2025 à la Préfecture de Paris en présence des candidats ou de leurs représentants ;

ARRÊTE:

Article 1^{er}: Pour le premier tour de scrutin de l'élection législative partielle de la 2^{ème} circonscription à Paris du 21 septembre 2025, la liste des candidats, dont la déclaration de candidature a été définitivement enregistrée, est fixée conformément à ce qui suit :

Numéro panneau affichage	NOM CANDIDAT	PRENOM CANDIDAT	NOM SUPPLEANT	PRENOM SUPPLEANT
1	DEBOUZY	Louis	SAYADA	Solal
2	BARNIER	Michel	BERTHOUT	Florence
3	CHAMAYOU	Anne	MARESCAUX	Frédéric
4	RESPAUT	Philippe	CREANTOR	Flore
5	ASADOV	Vadim	LUPIN	Alexandra
6	STACHTCHENKO	Alexander	GALVES – ORJOL	Aurore
7	BREDIN	Frédérique	ROSSET	Marine
8	YAHIA	Fidaa	LECREST	Dima
9	PIEROT – GUIMBAUD	Mahel	BAHLOUL	Maïa
10	de GONTAUT BIRON	Arnaud	TELLE	Géraldine
11	SIMONNOT	Alexandre-Jacques	HINGER	Alexandre
12	BOUYÉ	Hilaire	TARANNE	Chantal
13	MARKOVIC	Douchka	MOREAU	Grégory
14	BEKONO BIDJA	Sonia	TOUTAIN	Tony
15	MARIANI	Thierry	ELIS	Lola
16	PERETTI	Sébastien	PERETTI	Jean
17	BONI	Pia Apollonia	SOULETIE	Pascal

Article 2 : L'ordre des panneaux d'affichage attribués aux candidats correspond à l'ordre énoncé dans l'article précédent. Il restera le même dans l'éventualité d'un second tour.

Article 3 : Le Préfet directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris, accessible sur le site Internet de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris (www.ile-de-france.gouv.fr).

Fait à Paris, le 4 septembre 2025

Le préfet d'Île-de-France,

Préfet de Paris

SIGNE

Marc GUILLAUME